

Après un séjour en réanimation, 30 à 40% des patients n'ont pas de souvenirs de leur hospitalisation. Cette absence de souvenirs, parfois nommée « trou réa », peut donner au patient l'impression d'avoir eu du temps « volé ».



Un journal de bord, qu'est-ce que c'est ?

Le journal de bord appartient au patient et à sa famille.

Il relate le déroulement des journées, les progrès du patient. Les amis et la famille peuvent y laisser des **messages**, des **photos** ou des **dessins**, des événements qui ont eu lieu pendant l'hospitalisation.

Chaque personne qui y écrit peut noter la **date du jour** et signer son nom.

Pourquoi écrire un journal de bord ?

Votre proche pourrait avoir besoin de reconstruire l'histoire de son séjour en réanimation.

Grâce au journal de bord vous pourrez :

- aider votre proche à redonner un sens à son vécu, aux soins, etc.
- échanger ensemble sur cette expérience difficile
- apaiser le stress, etc.



Après la réanimation

Si votre proche est confus, ou s'il a des problèmes de mémoire, vous pouvez poursuivre le journal de bord.

Lorsqu'il vous posera des questions au sujet de son séjour en réanimation, vous pourrez lui dire que vous avez tenu un journal. Vous aurez la possibilité de le parcourir, et d'en parler ensemble, s'il se sent prêt.

Certains patients souhaitent rapidement de prendre connaissance de ces informations, tandis que d'autres auront besoin de plus de temps.



Si vous n'avez pas fait de journal de bord il n'est pas trop tard pour commencer, vous pouvez écrire vos souvenirs du séjour en réanimation.

Contacts

Réanimation médico-chirurgicale et unité de soins continus

- Réanimation 1

 02 44 71 01 36

- Réanimation 2

 02 44 71 01 37

- Unité de soins continus (Réanimation 3)

 02 43 43 25 41

- Adresse mail du service

reanimationfamille@ch-lemans.fr

Un document réalisé dans le cadre de la démarche « Mieux vivre la Réanimation »